

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PÉNURIE DE TRAVAILLEURS HORTICOLES : LE FRONT COMMUN ET LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC DEMANDENT DE SUPPORTER LES REVENDICATIONS DES PRODUCTEURS HORTICOLES.

Frelighsburg, le 25 septembre 2015 – Les Producteurs de pommes du Québec et le Front commun pour obtenir plus de travailleurs horticoles ont demandé un engagement clair de la part du NPD lors d'un point de presse dans Brome-Missisquoi tenu hier.

La candidate du Nouveau Parti démocratique (NPD) dans Brome-Missisquoi, Mme Catherine Lusson, accompagnée de Mme Anne Minh-Thu Quach, candidate et députée sortante dans Salaberry-Suroît, ont rencontré Mme Stéphanie Levasseur, présidente des Producteurs de pommes du Québec, M. André Plante ainsi que M. Denis Hamel pour le front commun. Mme Levasseur a rappelé que la récolte de pommes dans certaines entreprises a failli être compromise cette année à cause d'un manque d'accès à la main-d'œuvre étrangère temporaire. « Le secteur a frôlé la catastrophe. Seules de fortes pressions exercées in extrémis afin d'accélérer le traitement des demandes de deuxième permis de travail, ont permis aux producteurs pomicoles de récolter à temps » souligne Mme Levasseur.

Ces rencontres s'additionnent à celles réalisées auprès des candidats libéraux Jean-Claude Poissant (La Prairie) et Marc Garneau (Notre-Dame-de-Grâce-Westmount) et des discussions tenues avec différents candidats conservateurs.

Le Front commun tient à saluer l'ouverture et la volonté de ceux-ci pour la mise en place de solutions. Il reste maintenant aux chefs des partis fédéraux à traduire cette volonté des candidats préoccupés par l'économie de leur région dans le cadre d'engagements nationaux formels et concrets à faire connaître d'ici le jour du vote.

Nos demandes :

Devant l'importance du problème et l'urgence de mettre en place des solutions durables et à long terme pour assurer la pérennité des entreprises, le Front commun demande essentiellement trois engagements aux partis politiques fédéraux :

- 1- Des adaptations au programme d'assurance-emploi afin de reconnaître le statut particulier des travailleurs du secteur agricole dans le but de les maintenir disponibles en région par une couverture adaptée.
- 2- Des améliorations au programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et au programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS), dont l'abolition de la limite de séjour de 4 ans pour les travailleurs étrangers temporaires, la réintroduction du permis de travail ouvert, ainsi que l'allègement des processus administratifs et des règles de prêts entre employeurs. Des conditions équivalentes au secteur de la production devraient aussi être offertes à l'ensemble des entreprises de transformation du secteur horticole sans pénalités par poste comblé ou limite de travailleurs.
- 3- La mise sur pied d'un programme national d'appui aux employeurs et aux travailleurs du secteur afin d'améliorer le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre et de stimuler l'emploi pouvant comprendre des incitatifs financiers, de meilleurs programmes de transport et d'hébergement.

Le Front commun rappelle finalement que la grave pénurie de travailleurs horticoles menace la survie des secteurs de la production et de la transformation des fruits et légumes dans toutes les régions du Québec. Bien sûr, les producteurs de pommes du Québec, mais également les producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les producteurs de fraises et framboises de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches, les producteurs de canneberges du Centre-du-Québec, les producteurs de pommes de terre de la Mauricie, les producteurs maraîchers de Lanaudière, les producteurs en serres, de même que tout le secteur de l'horticulture ornementale et de la transformation horticole implanté aux quatre coins du Québec.

Sous l'initiative de l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ), le Front commun regroupe l'ensemble des associations de production horticole : pommes de terre, pommes, canneberges, bleuets, fraises et framboises, légumes de champ et de serre ainsi que les producteurs du secteur ornemental. Nos démarches sont appuyées par l'industrie de la distribution (Association québécoise de la distribution de fruits et légumes), par les transformateurs du secteur (Conseil de la transformation alimentaire du Québec) ainsi que par la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME).

-30-

SOURCE : Front commun pour obtenir plus de travailleurs horticoles et Les Producteurs de pommes du Québec

Renseignements : André Plante – Front commun 514 387-8319 / 514 712-8319

Geneviève Périgny – Les Producteurs de pommes du Québec 450 679-0540, poste 8575

